
PIERRE ASTIÉ,
DOMINIQUE BREILLAT
CÉLINE LAGEOT*

REPÈRES ÉTRANGERS

(1^{er} juillet – 30 septembre 2007)

159

AFRIQUE DU SUD

17 août 2007. **Ministre et apartheid.** Ministre de la Loi et de l'Ordre dans les dernières années du régime d'apartheid, Adrian Volk, 67 ans, est jugé à Pretoria avec quatre autres personnes pour avoir tenté en 1989 d'empoisonner le révérend Chikane, secrétaire général d'une organisation anti-apartheid. Adrian Volk avait déjà comparu devant la commission Vérité et Réconciliation, mais n'avait pas demandé l'amnistie pour ces faits. Cependant, en septembre 2006, il avait reconnu cette tentative d'assassinat et demandé pardon au révérend Chikane, aujourd'hui proche conseiller du président Mbeki.

C'est le premier procès contre des personnes qui n'avaient pas pu ou pas souhaité bénéficier d'une amnistie dans le cadre de la commission.

Il est condamné à dix ans de prison avec sursis dans le cadre d'un accord de « plaider coupable » avec l'État. Le

verdict est bien léger mais le révérend Chikane avait pardonné à celui qui avait voulu le tuer.

ALLEMAGNE

3 juillet 2007. **Afghanistan.** La Cour de Karlsruhe juge constitutionnelles les missions des avions de reconnaissance Tornado en Afghanistan sous commandement de l'OTAN. *Die Linke*, le nouveau parti de gauche, avait formé un recours, considérant que ces interventions dépassaient le cadre géographique de l'Alliance.

11 juillet 2007. **Filiation.** Le 13 février 2007, la Cour de Karlsruhe avait considéré comme illégale la pratique d'un test ADN clandestin d'un homme afin de déterminer sa paternité. Celui-ci avait cherché à faire annuler sa paternité, une expertise médicale constatant une infertilité à 90%. Le résultat du test avait montré qu'il n'était pas le père biolo-

* Université de Poitiers – UMR 6224 CECOJI.

gique de l'enfant mais il n'avait pu faire valoir ce test auprès des tribunaux. La Cour avait remarqué qu'un homme qui a des doutes n'a pas de moyens légaux pour agir et avait demandé au gouvernement de présenter une nouvelle législation avant le 1^{er} avril 2008. C'est chose faite puisque le conseil des ministres examine un projet de la ministre de la Justice interdisant les tests ADN clandestins, mais créant une procédure simplifiée pour que les pères puissent accéder légalement à ces tests. Actuellement, un homme qui a des doutes sur sa paternité doit obtenir l'autorisation de la mère de l'enfant. Si celle-ci refuse, le père peut engager une procédure d'annulation à condition de disposer d'éléments concrets. Pour contourner cette procédure les pères avaient recours à des tests clandestins.

Désormais un père pourra saisir un tribunal familial et obtenir une autorisation de recherche même si la mère s'y oppose, sauf si l'enfant se trouve dans une situation personnelle difficile. Si le projet est adopté, il pourrait entrer en vigueur avant le 31 mars 2008, date limite fixée par la Cour.

ARCTIQUE

2 août 2007. **Souveraineté.** Si le traité de Washington a trouvé en 1959 une solution sur l'Antarctique, la situation de l'Arctique est tout à fait différente. Elle fait l'objet de débats à la suite de la plongée de deux bathyscaphes russes descendus jusqu'à une profondeur de 4 302 mètres à la verticale du Pôle y plantant un petit drapeau russe. Le pôle Nord relève de la convention des Nations unies sur le droit de la mer de 1982. Pourtant Russie, États-Unis, Canada, Norvège et Danemark cherchent à inclure le Pôle dans leur zone

mais il leur faudrait prouver que les dorsales de l'Arctique sont dans leur plateau continental.

En 2002, la commission de l'ONU sur la délimitation du plateau continental avait rejeté les prétentions russes, faute de preuves scientifiques. L'enjeu réside dans les réserves supposées d'hydrocarbures.

Le 8 août, le Premier ministre canadien Stephen Harper affirme sa volonté de « protéger vigoureusement la souveraineté arctique » du Canada. Au cours d'un voyage de trois jours dans le Grand Nord, il annonce un futur port arctique en eaux profondes, la création d'un centre d'entraînement militaire et le doublement de la surface d'un parc naturel inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Une expédition danoise est à l'œuvre pour cartographier les fonds marins au nord du Groenland.

BELGIQUE

Juillet 2007. **Gouvernement.** La formation d'un gouvernement en Belgique obéit à une procédure complexe à l'image de celle utilisée aux Pays-Bas. Immédiatement après les élections législatives du 10 juin, le roi a nommé Didier Reynders, ministre des Finances du gouvernement Verhofstadt, leader du Mouvement réformateur, chef des libéraux francophones vainqueurs des élections en Wallonie, en tant qu'« informateur ». Il remet ses conclusions le 4 juillet considérant que la constitution d'une coalition dépend d'un accord sur la question institutionnelle. Le 6 juillet, le roi nomme l'ancien Premier ministre chrétien-démocrate Jean-Luc Dehaene, qui a dirigé la Belgique du 7 mars 1992 au 12 juillet 1999, pour conduire une « mission de médiation et de négocia-

tion ». Les conclusions de l'informateur et du médiateur sont semblables. Le gouvernement doit être formé par les chrétiens-démocrates et les libéraux.

Le 15 juillet, le roi Albert II nomme Yves Leterme « formateur » du gouvernement, permettant aux chrétiens-démocrates de revenir au pouvoir après huit ans d'absence qui ont succédé à quarante ans de domination. Âgé de 47 ans, originaire d'Ypres (Ieper), de père wallon et de mère flamande, parfaitement bilingue, ministre-président de Flandre, il inquiète les Wallons. Ses premiers pas sont des faux pas, le Premier ministre ignorant l'hymne national de son pays – il entonne *La Marseillaise* au lieu de *La Brabançonne*... – et la signification de la fête nationale belge, le 21 juillet. Le programme d'Yves Leterme prévoit une réforme de l'État fédéral en faveur de la Flandre et la scission de la région électorale Bruxelles-Hal-Vilvorde.

Constatant, soixante-huit jours après les élections, que les positions des Flamands et des Francophones étaient inconciliables, le roi Albert II « suspend » le 17 août la formation du gouvernement confiée à Yves Leterme.

Les relations entre les quatre partis amenés à former la coalition sont difficiles; Parti libéral flamand (VLD), Mouvement réformateur (MR), chrétiens-démocrates flamands (CDV) et wallons (CDH) s'opposent sur l'avenir de la Belgique.

Le 19 août, le roi demande à Yves Leterme de nouer de « nouveaux contacts », mais le 23 août, Albert II met fin à la mission du leader chrétien-démocrate flamand qui n'a pas réussi à former une coalition de l'Orange bleue réunissant libéraux, chrétiens-démocrates flamands et wallons. La Belgique semble proche de la crise de régime.

Le 30 août, le président de la Chambre

des députés, Herman Van Rompuy, chrétien-démocrate flamand, est chargé d'assumer une mission « d'exploration ». Dénomination nouvelle: on connaissait les informateurs et les formateurs, il y a maintenant les exploreurs...

Le 10 septembre, l'extrême droite flamande du *Vlaams Belang* essaie de faire adopter le principe d'un référendum en Flandre par le Parlement régional flamand. Les partis démocrates s'y opposent.

Le 22 septembre, un millier de personnes défilent à Bruxelles pour marquer leur attachement à la Belgique. 400 personnalités dont de nombreux Flamands signent une pétition pour « sauver la solidarité » entre les Belges.

Le 29 septembre, le roi charge à nouveau Yves Leterme de former un gouvernement.

Le cap des cent jours a été franchi le 18 septembre. Certes, le record n'est pas encore atteint. Il faudrait atteindre cent quarante-huit jours, durée nécessaire en 1988 pour former le gouvernement Martens VIII.

La question du statut de Bruxelles en cas de partition de la Belgique suscite des débats. Le 19 septembre, Jean-Luc Dehaene, ancien Premier ministre, propose la création, avec Herman Van Rompuy, d'un « comité d'experts ».

BIRMANIE (MYANMAR)

18 juillet 2007. **Convention nationale.** Les militaires birmans reprennent le processus pourtant critiqué de la « convention nationale » chargée de rédiger une nouvelle Constitution. Cet organe d'un millier de délégués, pour la plupart nommés par la junte, siège épisodiquement depuis 1993. La réunion se déroule à Nyaughnapin à une cinquantaine de kilomètres de Rangoon l'ancienne capitale, et non à Nayipidaw,

la nouvelle capitale située à quatre cents kilomètres de Rangoon.

Août-septembre 2007. **Opposition.** Des manifestations ont lieu à Rangoon pendant plusieurs jours à partir du 19 août afin de protester contre la vie chère. En effet, le 15 août le régime a augmenté brusquement le prix des carburants de 66% à 535%. Ces mouvements inquiètent la junte qui craint la résurgence d'événements comme ceux de 1988 qui avaient donné lieu à une sanglante répression. Une cinquantaine de militants démocrates sont arrêtés le 27 août à Bago.

162

Le 5 septembre, des moines bouddhistes se mêlent aux manifestations. Le lendemain sept cents bonzes retiennent en otages une vingtaine de militaires et d'officiels venus s'excuser des violences commises la veille. Des policiers sont désormais postés devant les monastères.

Le 18 septembre, les bonzes commencent à agir par des manifestations pacifiques, en refusant les offrandes des militaires. Le 22 septembre, pour la première fois depuis quatre ans, Aung San Suu Kyi peut sortir de son domicile pour saluer les bonzes qui défilent devant chez elle.

Le 24 septembre, ce sont plus de cent mille personnes qui défilent. Le lendemain, le pouvoir décrète le couvre-feu, prélude à une répression. Les forces de sécurité entrent en action. L'opposant Win Naing, 71 ans, ancien membre du cabinet du Premier ministre U Nu, adhérent de la Ligue pour la démocratie et la paix, puis indépendant lors de l'interdiction de ce parti, est arrêté. Le 26 septembre l'armée intervient, faisant au moins quatre morts. Le 27 septembre, on compte neuf morts et une centaine d'arrestations. Deux importants monastères sont pris d'assaut.

Le 29 septembre, l'émissaire de l'ONU Ibrahim Gambari arrive à Rangoon. Il rencontre Aung San Suu Kyi. Le 2 octobre, il rencontre le généralissime Than Shwe, chef de la junte.

BRÉSIL

24 et 27 août. **Corruption.** La Cour suprême lance des poursuites contre une quarantaine de personnes impliquées dans le scandale des pots-de-vin versés à des élus afin d'obtenir leur appui auprès du gouvernement. Parmi elles, trois anciens ministres dont José Dirceu, ancien bras droit et chef de la Maison civile (équivalent du Premier ministre) du président Lula da Silva, limogé en 2005. Parmi les accusés se trouvent aussi un ancien président de la Chambre des députés, l'ancien président du Parti des travailleurs, José Genoïno, l'ancien trésorier, Delubio Soares, et des parlementaires.

La Cour a agi en toute indépendance puisque six de ses onze membres ont été nommés par le président actuel. Mais le président n'est pas cité dans la plainte du procureur.

CANADA

Août 2007. **Langue française.** La bataille pour la défense de la langue française continue au Québec. Une décision du gouvernement impose désormais que les jeux vidéo soient traduits en français. Actuellement 36% des jeux les plus populaires sont disponibles en français contre 80% en France.

17 septembre 2007. **Vote des femmes musulmanes.** À l'occasion des élections fédérales partielles dans trois circonscriptions québécoises (Outremont, Saint-Hyacinthe-Bagot et Roberval-Lac-Saint-Jean), suite à une décision

d'Élections Canada, organisme indépendant relevant du Parlement, les femmes musulmanes voilées peuvent voter sans se découvrir. C'est la conséquence de la loi électorale de juin 2007 disposant que les électrices portant le *niqab* (seuls les yeux sont apparents) ou la *burqa* (corps complètement couvert) peuvent voter sans montrer leur visage à condition de prouver leur identité en prêtant serment – ce qui est très anglo-saxon – et en la faisant confirmer par un autre électeur, ou en présentant deux pièces d'identité dont une avec photo. On imagine assez vite les possibilités de fraudes. Cela relance le débat sur les « accommodements raisonnables » au Canada.

Par dérision, une trentaine de protestataires se sont présentés le visage voilé, masqué, cagoulé. Un électeur a été autorisé à voter avec une citrouille sur la tête. Les quatre partis veulent revoir les règles électorales fédérales. En outre, chaque province est libre de fixer ses règles pour les scrutins provinciaux. Ainsi au Québec les électeurs doivent s'identifier à visage découvert pour les élections provinciales – et non fédérales –, à la différence de l'Ontario. Vérité en deçà de la rivière des Outaouais, erreur au-delà...

24 septembre 2007. **Parti québécois.** Officiellement chef du Parti québécois depuis le 26 juin, Pauline Marois, 58 ans, conforte sa position en se faisant élire députée de Charlevoix. Elle a succédé à André Boisclair, 41 ans, qui a démissionné après le grave échec électoral du PQ le 26 mars 2007.

CHINE

6 et 10 juillet 2007. **Peine de mort pour corruption.** Ancien responsable de l'homologation des médicaments en

Chine de 2002 à 2006, Cao Wenzhuang, 45 ans, est condamné à la peine de mort assortie d'un sursis de deux ans pour corruption. Il est le troisième haut responsable de cette administration à être condamné pour corruption.

Zheng Xiaoyu, 62 ans, ancien directeur de l'Agence des médicaments et des produits alimentaires et qui avait rang de ministre, condamné à mort en mai pour « corruption et manquement à son devoir », est exécuté le 10 juillet. Il s'agit pour les autorités de réagir au déferlement d'affaires de faux médicaments et d'aliments empoisonnés qui ont causé la mort de plusieurs personnes. Certains aliments ont été exportés aux États-Unis.

Chen Liangyu, ancien numéro un du PC à Shanghai, accusé de corruption et limogé en septembre 2006, est exclu du Parlement chinois le 25 juillet. Il est soupçonné d'avoir détourné 3,2 milliards de yuans (300 millions d'euros) du fonds de pension de la ville pour les investir dans des projets immobiliers.

Les liens entre scandales sexuels et corruption sont aussi mis en évidence par le Parti qui a lancé une campagne contre les officiels « amoraux ». Ce qui a conduit à la chute du maire de Baoji (Shanxi) qui n'avait pas moins de onze maîtresses !

Août 2007. **Internet et dissidents.** L'ONG Dui Hua révèle que depuis 2002 Yahoo! a livré des informations aux autorités chinoises ayant permis de faire condamner plusieurs « cyberdissidents », dont Shi Tao, condamné en 2005 à dix ans de prison pour « divulgation de secrets d'État », et Wang Xiaoning, condamné à dix ans de prison pour « incitation à la subversion du pouvoir de l'État ». Les familles des deux dissidents ont porté plainte contre Yahoo! en mai 2007. La Chambre des

représentants décide l'ouverture d'une enquête.

Le 17 août, le tribunal de Zhejiang condamne à quatre ans de prison Chen Shuqing pour avoir publié des propos subversifs sur Internet. Il a été jugé coupable d'« incitation à la subversion ».

CONGO-BRAZZAVILLE

Juillet 2007. **Président.** Global Witness, ONG militant contre la corruption, publie sur son site Internet des documents bancaires retraçant les dépenses personnelles somptuaires de Christel Sassou-Nguesso, fils du président congolais, réglées grâce à un compte *off shore*.

164

En outre, le parquet de Paris mène une enquête préliminaire depuis le mois de juin sur le patrimoine immobilier de certains dirigeants africains dont le président Sassou-Nguesso.

ÉGYPTE

1^{er} septembre 2007. **Liberté religieuse.** Cheikh Ali Gomaa, grand mufti d'Égypte, plus haute autorité religieuse du pays, déclare dans une contribution au *Washington Post-Newsweek*, que les musulmans sont libres de changer de religion et qu'« aucun châtement n'est littéralement prévu », la décision ne regardant que Dieu et le croyant. Dans beaucoup de pays musulmans, l'apostasie est passible de la peine de mort.

Une décision du Haut Conseil administratif devant être rendue le 1^{er} septembre pourrait permettre à un chrétien converti à l'islam de redevenir chrétien sans être considéré comme apostat. La décision est ajournée au 17 novembre.

ESPAGNE

20 juillet 2007. **Monarchie.** L'hebdomadaire satirique *El Jueves* (le jeudi) est

saisi, suite à la publication d'un dessin représentant le prince Felipe « dans une position clairement dénigrante et objectivement infamante » et faisant allusion à la prime nataliste mise en place par le gouvernement. Le dessinateur et le scénariste sont poursuivis pour « injure » à un membre de la famille royale. Ils risquent deux ans de prison. Ces poursuites suscitent un débat sur le maintien de la monarchie.

Le juge de l'Audience nationale Fernando Grande-Marlaska exige que soient identifiés quatre cents partisans du mouvement Une Espagne républicaine qui, le 22 septembre, ont brûlé sur une place publique de Catalogne des photos du couple royal, par solidarité avec un jeune indépendantiste catalan ayant mis le feu à un poster des souverains, à Gérone, dix jours plus tôt, le jour de leur visite dans cette ville.

ÉTATS-UNIS

3 juillet 2007. **Irak.** Le procureur fédéral chargé des poursuites contre Steven Green, 22 ans, soldat américain accusé d'avoir violé et tué une adolescente irakienne après avoir assassiné sa famille en 2006, annonce qu'il requerra la peine de mort. C'est la première fois que la peine de mort est requise contre un soldat en Irak. Deux complices ont déjà été condamnés à la réclusion à perpétuité et le procès d'un autre soldat s'ouvre le 23 juillet. Le 4 août, l'armée annonce que Jesse Spielman, coauteur de ce crime, est condamné à cent dix ans de prison.

Le 18 juillet, le jury d'un tribunal militaire californien estime que le caporal Trent Thomas était coupable d'enlèvement et d'association de malfaiteurs dans l'assassinat de Hashem Ibrahim Awad le 26 avril 2006 à Hamdania. Le 2 août, le sergent Lawrence Hutchins est reconnu

coupable de meurtre sans préméditation dans cette affaire. Ce sont au total huit soldats qui sont déclarés coupables.

L'armée américaine annonce le 18 juillet que deux soldats américains ont été inculpés pour le « meurtre prémédité d'un ressortissant irakien » en juin 2006.

Le 20 août s'ouvre le procès du colonel Steven Jordan, 51 ans, seul officier américain poursuivi après le scandale des sévices à Abou Ghraib. Il est accusé d'entrave à la justice, manquement au devoir et faux témoignage. Onze soldats ont déjà été condamnés, mais les officiers n'avaient eu que des sanctions administratives. Le 29 août la sanction n'est qu'une simple réprimande pour avoir désobéi à un ordre...

20 juillet 2007. **Lieux de détention secrets de la CIA.** Le président Bush prend un *executive order* autorisant la CIA à reprendre son programme d'interrogatoires dans des lieux de détention tenus secrets. Le président Bush réaffirme sa décision du 7 février 2002 dans laquelle il estime que les membres d'Al-Qaida et les talibans sont des « combattants illégaux » n'ayant pas droit à la protection des conventions de Genève.

Le texte dispose que la CIA doit respecter au moins l'article 3 des conventions de Genève interdisant les « traitements cruels, inhumains ou dégradants ». Mais la Maison-Blanche refuse de détailler la partie « classifiée » du décret qui énonce les moyens autorisés pour faire parler un détenu !

GRANDE-BRETAGNE

11 juillet 2007. **Premier ministre.** Gordon Brown, Premier ministre depuis le 27 juin, rompt avec cinquante années de pratique constitutionnelle en

annonçant lui-même les principaux projets qu'il prépare. Cette tâche appartient en principe à la reine lors du discours du trône. C'est une volonté du Premier ministre d'être plus respectueux du Parlement que son prédécesseur. Le style est en effet très nouveau, le Premier ministre redonnant plus d'importance à Westminster et au caractère collectif du cabinet, un style moins personnel et moins « présidentiel ».

1^{er} août 2007. **Irlande du Nord.** L'armée britannique met fin officiellement à trente-huit ans d'opérations de sécurité dans la province. C'était la plus longue mission de l'armée britannique. 763 soldats ont été tués au cours de cette période. Le maintien de l'ordre revient désormais à la police locale.

14 août 2007. **Écosse, référendum sur l'indépendance.** Le nouveau Premier ministre écossais, Alex Salmond, SNP, propose un référendum sur l'indépendance. Face à cette proposition, les partis d'opposition à l'Assemblée régionale (travailleurs, libéraux-démocrates, conservateurs) s'unissent, soutenus par les milieux d'affaires et les syndicats.

5 septembre 2007. **Bioéthique.** La *Human Fertilisation and Embryology Authority* (HFEA) qui correspond à l'Agence de biomédecine française annonce avoir autorisé, « en principe », les chercheurs à créer des embryons hybrides homme-animal afin de pouvoir disposer de cellules souches pour la recherche. L'objectif est de mettre au point des traitements pour des maladies neurodégénératives. L'archevêque de Westminster condamne cette décision.

9 septembre 2007. **ADN.** *Privacy international* classait au dernier rang en Europe

le Royaume-Uni en ce qui concerne la protection de la vie privée, l'Allemagne étant au premier rang. Le Royaume-Uni tient sans doute à conserver cette place peu honorable. Lord Justice Sedley, dans une interview à la BBC, propose de relever l'ADN de l'ensemble de la population ainsi que des visiteurs du pays, même pour vingt-quatre heures. La banque de données ADN britannique est actuellement la plus fournie du monde avec quatre millions de profils. Big Brother est déjà présent outre-Manche.

166

GRÈCE

16 septembre 2007. **Élections législatives.** Le Premier ministre Kostas Karamanlis provoque des élections législatives anticipées en raison de l'impopularité croissante du gouvernement

liée à de nombreux scandales et à la gestion des feux de forêts de l'été qui ont fait 64 morts. Les élections auraient dû avoir lieu en mars 2008.

Ce scrutin a été décidé le 17 août par le président Karolos Papoulias sur la demande du Premier ministre, afin de faire avancer les réformes économiques et constitutionnelles, fort d'un nouveau mandat.

Si la Chambre reste dominée par les deux grands partis, les petites formations accentuent leur représentation.

À l'issue du scrutin, le parti conservateur du Premier ministre, Nouvelle Démocratie (ND), arrive en tête avec 41,85% des voix devançant le Mouvement socialiste panhellénique (PASOK) qui obtient 38,11% des suffrages et le Parti communiste (ΚΚΕ) d'Aleka Papariga qui recueille 8,2% des voix. Avec

Élections législatives en Grèce

Inscrits	9 921 893		
Votants	7 356 294 (74,1%)		
Nuls	196 029 (2,7%)		
Suffrages exprimés	7 160 265		
<i>Partis</i>	<i>Voix r.p.</i>	<i>%</i>	<i>Élus</i>
Nouvelle Démocratie (ND) (conservateur)	2 995 479	41,8 (-3,6)	152 (-13)
PASOK	2 727 853	38,1 (-2,5)	102 (-15)
Mouvement socialiste panhellénique			
KKE	583 815	8,2 (+2,3)	22 (+10)
Parti communiste de Grèce			
SYRIZA	361 211	5,9 (+1,7)	14 (+8)
Coalition radicale de gauche			
LAOS	271 764	3,8 (+1,6)	10 (+10)
Alarme populaire orthodoxe (nationaliste)			
Écologistes	75 529	1,0 (+1,0)	
Autres	144 614	2,1 (+0,5)	
Total des sièges			300

152 sièges (-13) sur 300, il remporte ainsi de nouveau la majorité absolue à la *Vouli* (Parlement); le PASOK en obtient 102 (-15) et le KKE 22 (+10).

La coalition radicale de gauche (SYRIZA) obtient 5,9% des voix et 14 sièges et le parti d'extrême droite, Alarme populaire orthodoxe (LAOS) de Giorgios Karadgaferis, qui fait son entrée au Parlement, 3,79% des suffrages et 10 sièges.

La participation a été de 74,1%.

La gestion catastrophique des incendies de l'été n'a pas empêché le Premier ministre de l'emporter. Si c'est une victoire étriquée pour la droite, c'est aussi une sévère défaite pour les socialistes.

Le mode de scrutin est la représentation proportionnelle atténuée par une attribution de 40 des 300 sièges au parti arrivé en tête.

18 septembre 2007. **Gouvernement.** Le Premier ministre Kostas Karamanlis est maintenu dans sa fonction. Il reconduit 9 ministres de son précédent gouvernement sur les 17 portefeuilles ministériels, dont la seule femme, Dora Bakoyannis, à la tête du ministère des Affaires étrangères. Malgré les graves incendies de l'été, il n'y a pas de ministère de l'Environnement dans le gouvernement.

Cependant, le gouvernement doit composer avec l'extrême droite du LAOS et il lui donne des gages, retirant par exemple un manuel scolaire qui rompait avec les clichés nationalistes.

INDE

19 juillet 2007. **Élection présidentielle.** Pour la première fois, l'Inde a élu une femme au poste de chef de l'État. Pratibha Devisingh Patil, 73 ans, avocate, membre de l'assemblée du Maharashtra et ministre de cet État, puis sénatrice à

partir de 1985 avant d'être élue députée, gouverneure du Rajasthan depuis 2004, personnage très controversé, membre de l'Alliance progressiste unie dominée par le Congrès, est élue présidente de la République par les parlements fédéral et d'États. Elle obtient 2 931 voix d'une valeur de 638 116 (65,8%) contre 1 449 voix d'une valeur de 331 306 (34,2%) à Bhairon Singh Shekhawat, vice-président sortant soutenu par l'Alliance démocratique (opposition), se présentant comme candidat indépendant. Elle est accusée d'avoir protégé son frère soupçonné de meurtre et son mari mêlé à un scandale autour d'un suicide.

Elle prend ses fonctions, qui sont essentiellement honorifiques, le 25 juillet.

24 septembre 2007. **Parti du Congrès.** La dynastie Gandhi est toujours présente dans la politique indienne. Fils de Rajiv Gandhi et de Sonia Gandhi, petit-fils d'Indira Gandhi, arrière-petit-fils de Jawaharlal Nehru, Rahul Gandhi, 37 ans, devient secrétaire général du Parti du Congrès dont la présidence est assurée par sa propre mère. La désignation a surpris car on attendait plutôt sa sœur Priyanka.

IRAN

3 juillet 2007. **Femmes.** Delaram Ali est condamnée par un tribunal de Téhéran à dix coups de fouet et deux ans et dix mois de prison pour avoir participé à une manifestation pour l'égalité des sexes en juin 2006. La police avait brutalement dispersé la manifestation.

Juillet 2007. **Presse.** Principal quotidien «indépendant» iranien, *Shargh* (Orient), contraint de fermer en septembre 2006 pour une caricature jugée insultante à

président de la République, reparait depuis mai. Il est fermé à nouveau en août pour avoir publié l'interview d'une homosexuelle. Il avait été autorisé avec *Ham Mihan*, autre journal d'opposition fermé à nouveau le 3 juillet ainsi que l'agence de presse proche des réformateurs, *Ilna*. Le Conseil suprême de la sécurité nationale iranien a publié un circulaire de trois pages présentant les sujets à ne pas aborder.

168 16 juillet 2007. **Kurdes et peine de mort.** Deux journalistes kurdes iraniens, Abdolvahed Bohimar et Adnan Hassanpour sont condamnés à mort comme *mohareb* (ennemis de Dieu) sans que les charges concrètes soient précisées. Ils étaient collaborateurs de *Aso* (Horizons), interdit en août 2005. Le procès a eu lieu à huis clos et Adnan Hassanpour aurait été reconnu coupable d'« activités subversives contre la sécurité nationale » et « d'espionnage » notamment pour ses entretiens avec des médias étrangers comme *Voice of America*. Il y a 6 millions de Kurdes en Iran pour 71 millions d'habitants. Les affrontements entre l'armée et le Pejak, parti séparatiste kurde proche du PKK turc, sont nombreux.

JAPON

29 juillet 2007. **Élections sénatoriales.** Le Premier ministre Shinzo Abe, qui affrontait pour la première fois des élections, subit une cuisante défaite dix mois après son arrivée au pouvoir puisque le nombre de sénateurs du Parti libéral-démocrate (PLD) baisse de moitié et celui de son allié Komeito s'effondre. Ce très mauvais résultat, le plus mauvais jamais enregistré dans ce type d'élection, est dû à une série de scandales de corruption et surtout à l'effondrement de la gestion

du système de sécurité sociale. 50 millions de dossiers ont été « égarés ».

La Chambre des conseillers est renouvelée par moitié tous les trois ans.

Le PLD et son allié bouddhiste Nouveau Komeito obtiennent 46 sièges sur les 121 à pourvoir. Le PLD perd la majorité au Sénat. Avec ses alliés il ne possède plus que 103 sièges contre 132. Le Minshuto (Parti démocrate) passe de 81 à 109 sièges. C'est la première fois, à l'exception de onze mois en 1993, que le PLD ne contrôle plus une des deux chambres.

Symbole des négligences du ministère de la Santé, Ryuhei Kawada, 31 ans, séropositif depuis douze ans, est élu comme indépendant à Tokyo.

Dans le même temps, le grand vainqueur est Ichiro Ozawa, 65 ans, économiste transfuge du PLD et leader du Parti démocrate du Japon formé d'anciens socialistes et de dissidents du PLD.

Le Parti démocrate voit sa représentation augmenter significativement et devient le premier parti de la Chambre haute avec 109 sièges.

Sur les 121 sièges en lice pour le renouvellement de la moitié du Sénat, le PLD n'en obtient que 37 (-37) et le Komeito 9 (-3). Le Parti démocrate en remporte 60.

Dominé désormais par l'opposition, le Sénat peut bloquer ou faire traîner l'adoption des lois. Depuis 1989, le PLD n'avait plus, à lui seul, la majorité mais il en conservait le contrôle avec les petits partis centristes. Cependant il dispose encore d'une forte majorité à la Chambre basse.

Le Premier ministre n'entend pas démissionner.

Suite à cette défaite, le Premier ministre limoge le ministre de l'Agriculture Norihiko Akagi impliqué dans des scandales d'abus de biens sociaux.

Élections sénatoriales au Japon

Votants 58,6%

<i>Partis</i>	<i>Voix r.p.</i>	<i>%</i>	<i>Élus 2007</i>	<i>Total</i>
Parti dém. du Japon	23 256 242	39,5 (+1,7)	60 (40+20)	109
Parti libéral-démocrate	16 544 696	28,1 (-1,9)	37 (23+14)	83
Nouveau Parti Komeito	7 765 324	13,2 (-2,2)	9 (2+7)	20
Parti communiste japonais	4 407 937	7,5 (-0,3)	3 (0+3)	7
Parti social-démocrate	2 637 716	4,5	2 (0+2)	5
Nouveau Parti populaire	1 269 220	2,2	2 (1+1)	4
Nouveau Parti nippon	1 770 697	3,0	1 (0+1)	1
Indépendants			7 (7+0)	13
Autres	1 264 847	2,1	0	0
Total			121	242

169

25 septembre 2007. **Premier ministre.** Afin de tenter de faire face à une situation politique devenue désastreuse, suite à la défaite aux élections sénatoriales, le Premier ministre Shinzo Abe remanie son gouvernement le 27 août, confiant notamment les Affaires étrangères à Nobutaka Machimura et la Défense à Masahiko Komura. Le plus jeune Premier ministre de l'après-guerre fait appel aux caciques de la politique nipponne.

La situation s'aggrave pourtant encore avec la démission de Takehito Endo, 68 ans, ministre de l'Agriculture, mêlé à un scandale financier.

Le 10 septembre, le Premier ministre prononce son discours de politique générale devant la Diète, mais le 11 septembre, il annonce sa démission et quitte également la présidence du parti libéral-démocrate. Shinzo Abe ne sera resté qu'un an au pouvoir. Victime du stress, le Premier ministre est hospitalisé le lendemain.

Les noms de Taro Aso, numéro deux du PLD, ancien ministre des Affaires étrangères, Fukushima Nukaga, ministre

des Finances, Yasuao Fukuda, 71 ans, fils de l'ancien Premier ministre Takeo Fukuda, ancien secrétaire général et porte-parole du gouvernement, et de Sadakazu Tanigaki, ancien ministre des Finances, sont évoqués.

Finalement, c'est Yasuao Fukuda, réputé pour son habileté dans la négociation, que désigne le PLD avec 330 voix sur 527, éliminant Taro Aso qui semblait pourtant le favori mais qui n'a pas bénéficié du soutien des différentes factions du PLD.

Dans le nouveau gouvernement, la plupart des ministres restent. Cependant le ministre de la Défense, Masahiko Komura, devient ministre des Affaires étrangères et est remplacé par Shigeru Ishiba qui avait déjà exercé cette fonction. C'est le chef du clan le plus puissant, Nobutaka Machimura, qui devient secrétaire du gouvernement et porte-parole.

L E T T O N I E

7 juillet 2007. **Référendum sur les lois de sécurité.** À la suite d'un refus de la

présidente de la République de signer deux lois sur la sécurité un référendum a lieu.

Le chef de l'État a le droit de demander au Parlement (*Saeima*) de réexaminer une loi. Si la *Saeima* ne modifie pas la loi, le président doit soit la promulguer, soit la suspendre pendant deux mois. À la suite de ce délai, la loi doit soit être promulguée, soit soumise à référendum si 10% de l'électorat le demande.

Pour la présidente Viara Vika-Freiberga, les lois prévoyant l'accès des députés aux dossiers des affaires pénales, y compris ceux des services spéciaux, étaient inacceptables.

Si le quorum – au moins la moitié des suffrages exprimés aux dernières élections législatives, soit 453 730 voix – n'a pas été atteint, les résultats ont cependant montré une profonde désapprobation de ces lois

*Abrogation de la loi
Amendements à la loi sur la sécurité
nationale du 1^{er} mars 2007*

Votants	338 348	
Nuls	1 662 (0,49 %)	
Pour	326 479	96,49%
Contre	10 218	3,02%

*Abrogation de la loi
Amendements à la loi
sur les autorités de la sécurité d'État
du 1^{er} mars 2007*

Votants	338 342	
Nuls	1 694 (0,50 %)	
Pour	326 189	96,41%
Contre	10 459	3,09%

8 juillet 2007. **Président de la République.** Valdis Zatlers, 52 ans, chirurgien, présenté par la coalition de centre droit, élu le 31 mai 2007, prend ses fonctions de président de la République. Il succède à Viara Vika-Freiberga, 70 ans, très populaire, en fonction depuis le 8 juillet 1999. Le nouveau président avait touché des pots-de-vin lorsqu'il était médecin.

MAROC

7 septembre 2007. **Élections législatives.** 15,5 millions d'électeurs dont 48% de femmes sont inscrits. 325 sièges sont à pourvoir à la représentation proportionnelle, dont 295 dans 95 circonscriptions et 30 sur une liste nationale assurant une représentation des femmes.

33 formations politiques sont en compétition. Seuls l'Istiqlal et l'Union socialiste des forces populaires sont présents dans les 95 circonscriptions, le Parti de la justice et du développement l'étant dans 94.

C'est le Parti de la justice et du développement, islamiste conservateur, qui arrive en tête, tout en stagnant, avec 10,9% des suffrages et 46 sièges alors qu'il espérait doubler le nombre de ses parlementaires, mais contrairement à ce qu'on pensait c'est le Parti de l'Indépendance (Istiqlal), ancêtre des partis politiques marocains, nationaliste, membre de la coalition sortante, qui a le plus d'élus (52) avec 10,7% des suffrages. Le Rassemblement national des indépendants obtient 9,7% des voix et 39 élus, le Mouvement populaire, berbériste, remporte 41 sièges avec 9,3%, le Rassemblement national des indépendants, libéral, gagne 38 sièges, l'Union socialiste des forces populaires, parti dominant de la coalition sortante, avec 8,9% des voix obtient 38 élus et perd donc plus d'un quart de ses députés, l'Union constitutionnelle

avec 7,3% des voix occupe 27 sièges, et le Parti du progrès et du socialisme a 38 élus avec 5,4%.

Cette élection marque surtout la victoire de personnalités locales bien implantées. Mais elle se distingue également par un taux d'abstention record, la participation n'ayant été que de 37%, la plus faible de toute l'histoire marocaine.

Les observateurs ont considéré que les élections s'étaient déroulées dans « la transparence ».

Le 19 septembre, le Premier ministre Driss Jettou, 62 ans, technicien proche du Roi à la tête du gouvernement depuis le 2 octobre 2002, démissionne, et Abbas El Fassi, secrétaire général de l'Istiqlal, ancien ministre d'Hassan II et de Mohammed VI, lui succède. C'est une surprise car on attendait un Premier ministre plus jeune.

MEXIQUE

13 et 15 septembre 2007. **Loi électorale.** Afin de mettre fin à la débauche de publicité payante lors des campagnes électorales, le Sénat le 13 septembre et la Chambre des députés deux jours plus tard adoptent une loi limitant le recours aux moyens publicitaires en matière électorale. Ils mettent fin à un système copié sur celui des États-Unis qui permettait d'acheter un maximum de temps d'antenne et tolérait la propagande négative contre l'adversaire. Le système adopté se rapproche maintenant du système français. L'Institut fédéral électoral contrôlera les annonces et répartira les temps d'antenne équitablement entre les candidats sur les chaînes publiques ou privées.

La durée de la campagne présidentielle est réduite de 6 à 3 mois et celle des législatives de 6 mois à 45 jours.

Les grandes chaînes ont mené une campagne violente contre les parle-

mentaires car c'est pour elles un grand manque à gagner. Les seuls spots publicitaires avaient représenté 245 millions de dollars lors des dernières élections présidentielles.

NORVÈGE

Août 2007. **Liberté religieuse.** Le Conseil islamique de Norvège et l'Église luthérienne signent une déclaration commune affirmant que le droit de changer de religion est une liberté fondamentale. C'est une première dans les relations avec l'islam.

PAKISTAN

20 juillet 2007. **Cour suprême.** Revers pour le président Musharraf, Iftikhar Chaudhry, président de la Cour suprême, qui avait été suspendu de ses fonctions en mars sur son initiative pour abus de pouvoir et mauvaise conduite, est réinstallé dans ses fonctions. Il était devenu un symbole pour l'opposition.

Trois juges de la Cour suprême, dont le président réinstallé le 20 juillet, ordonnent la libération sous caution de Javed Hashmi, leader du parti de la Ligue musulmane, de l'ancien Premier ministre Nawaz Sharif.

Le 27 septembre, la Cour suprême ordonne la libération d'une centaine d'opposants arrêtés, selon la police, pour qu'ils ne troublent pas l'ordre public en manifestant contre la candidature du président Musharraf.

Cependant la Cour suprême sait se montrer objective en rejetant par 6 voix contre 3 le recours contre la candidature du général Musharraf à l'élection présidentielle. Les opposants faisaient valoir que, arrivé au pouvoir par un coup d'État en octobre 1999, il n'était pas éligible pour un second mandat, qu'il

ne pouvait se présenter aux élections avec son uniforme et que les assemblées parlementaires élisant le président devaient être renouvelées avant l'élection présidentielle. La Cour a rejeté ces trois arguments.

POLOGNE

30 août 2007. **Effondrement de la coalition gouvernementale et dissolution de la Chambre.** Le vice-Premier ministre et ministre de l'Agriculture, leader du parti populiste Samoobrona (Autodéfense), Andrzej Lepper, est limogé pour des motifs de corruption.

172

Mais la situation n'est pas idyllique non plus dans le camp présidentiel puisque Artur Pilka, 35 ans, vice-président du Comité olympique polonais, membre de l'Assemblée du Conseil de l'Europe et surtout conseiller du président Kaczynski, est interpellé pour trafic de stupéfiants le 8 juillet et limogé de son poste à la présidence.

Le Bureau central anticorruption est accusé d'être un outil politique.

Samoobrona hésite à quitter la coalition car il peut craindre les effets d'une dissolution. Il décide de rester le 10 juillet. Puis le 5 août il retire ses deux ministres du gouvernement.

Le 8 août, le Premier ministre limoge le ministre de l'Intérieur, Janusz Kaczmarek, impliqué dans une affaire de corruption. Wladyslaw Stasiak le remplace. Janusz Kaczmarek est interpellé par l'Agence de sécurité intérieure (ABW), ainsi que l'ancien chef de la police Konrad Kornatowski et le PDG de la compagnie d'assurances polonaise PZU, propriété de l'État, Jaromir Netzel, dans le cadre d'une opération du Bureau anticorruption au ministère de l'Agriculture.

La dissolution est inévitable et est décidée le 7 septembre par les membres

de la *Sejm* (Chambre des députés), les élections intervenant ainsi deux ans avant l'échéance prévue. À l'issue d'un long débat houleux il y a 377 voix en faveur de la dissolution contre 54 et 20 abstentions. En vertu de la Constitution, la majorité des 2/3 du nombre total des députés de la *Sejm* était requise, soit 307. Suite à cette autodissolution, de façon inattendue, le Premier ministre a révoqué 15 de ses 22 ministres pour contourner les motions de défiance déposées contre eux par les libéraux de la Plate-forme civique. Le Premier ministre a promis de redonner leurs portefeuilles à ces ministres.

Le président de la République, Lech Kaczynski, frère jumeau du Premier ministre Jaroslaw Kaczynski, a fixé la date des élections au 21 octobre.

7 juillet 2007. **Radio Marya.** La station intégriste Radio Marya, fondée en 1991, est encore au cœur des polémiques. Le 7 juillet le père Tadeusz Rydzyk, animateur et fondateur de la radio, accuse le président Kaczynski de « s'écraser devant le lobby juif » et son épouse, qui s'est opposée à une interdiction totale de l'avortement, d'être une « sorcière ». Est-ce une rupture avec le PiS, parti des frères Kaczynski que la radio avait fortement soutenu ?

Pourtant le père Rydzyk reste à la tête de la station, ses supérieurs le lavant de toute accusation d'antisémitisme. Le 5 août, il est reçu par le pape Benoît XVI. On s'interroge sur le sens de cette audience car en 2006 le Vatican avait mis en garde le père Rydzyk. Le 9 août, le Vatican publie un communiqué affirmant que l'audience du père Rydzyk « n'implique aucun changement de la position bien connue du Saint-Siège sur les rapports entre catholiques et juifs ».

La radio divise les évêques polonais. Dans une déclaration du 4 septembre, l'archevêque de Cracovie, ancien secrétaire particulier de Jean-Paul II, figure respectée de l'Église polonaise, Mgr Stanisław Dziwisz, demande la démission du père Rydzyk.

Très anti-européenne, la radio n'en demande pas moins à être financée par l'Union européenne, soutenue en cela par le ministère du Développement régional afin de faire financer son école de journalisme. Elle recevra 15,3 millions d'euros.

RUSSIE

5 et 26 juillet 2007. **Tchéchénie.** La Russie est condamnée par la CEDH pour sa responsabilité dans la « disparition forcée » de l'ancien président du Parlement indépendantiste tchéchène, Rouslan Alikhadjiev, indépendantiste modéré, enlevé en mai 2000 et qui serait mort le 31 août dans la prison de Lefortovo du FSB (ex-KGB). Sa mère reçoit 40 000 euros pour dommage moral et 4 636 euros pour frais et dépens.

Deux autres arrêts interviennent le 26 juillet condamnant la Russie dans la mort de onze civils tchéchènes tués par des soldats russes le 5 février 2002. La Cour considère que les procureurs russes ont implicitement reconnu ce massacre en ne se présentant pas au cours du procès des soldats incriminés. La Russie devra payer 143 000 euros d'indemnisation.

6 juillet 2007. « **Extrémisme** ». Les députés adoptent des dispositions durcissant les poursuites pour crimes et délits commis pour « extrémisme ». On pourrait se réjouir d'un tel texte mais la notion d'extrémisme est très floue. Elle vise notamment la « diffamation envers un représentant de l'État ». Ont été ajoutés les crimes et délits commis

« pour motifs de haine politique et idéologique ». Les forces de sécurité pourront écouter les conversations téléphoniques des personnes soupçonnées d'infractions. Les médias n'auront plus le droit de diffuser des informations sur les organisations reconnues comme « extrémistes ». L'opposition critique ce texte qui pourrait être utilisé contre elle.

12 septembre 2007. **Premier ministre.** Le Premier ministre Mikhaïl Fradkov, en poste depuis le 5 mars 2004, présente sa démission et celle de l'ensemble de son gouvernement. Le président Poutine choisit un inconnu, Viktor Zubkov, 65 ans, pour lui succéder. Homme de confiance de Vladimir Poutine, chef du service fédéral de surveillance financière au ministère des Finances chargé notamment de la lutte contre le blanchiment depuis 2001, il a longtemps été administrateur de sovkhozes avant de rejoindre Vladimir Poutine en 1990.

Cette désignation s'inscrit dans la volonté du président Poutine de préparer l'élection présidentielle à laquelle il ne peut être candidat. Le nouveau Premier ministre n'exclut pas de brigrer la magistrature suprême.

Deux femmes font leur entrée dans le gouvernement à l'occasion du remaniement qui intervient le 24 septembre : Tatiana Golikova, 43 ans, économiste, nommée ministre de la Santé et du Développement social, et Elvira Nabioullina, 43 ans, ancienne vice-ministre de l'Économie, nommée ministre du Développement économique et du Commerce. Alexei Koudrine, ministre des Finances, devient vice-Premier ministre.

SOUDAN

Juillet 2007. **Darfour.** Une force militaire européenne va être déployée à

partir d'octobre au Tchad et en Centrafrique pour sécuriser les camps des réfugiés venus du Darfour.

Le 31 juillet, le Conseil de sécurité autorise à l'unanimité le déploiement d'une force ONU-Union africaine de 19 355 soldats et 6 432 policiers.

174 Du 3 au 6 août, des commandants représentant huit mouvements rebelles et des émissaires de la communauté internationale se réunissent à Arusha en Tanzanie pour unifier les factions rebelles et tenter des pourparlers. La rébellion avait été lancée en 2003 par le Mouvement/Armée de libération du Soudan (SLA) et le Mouvement pour la justice et l'égalité mais ceux-ci ont connu de nombreuses scissions ou dissidences. Ils s'entendent sur une plateforme commune en vue d'une reprise des négociations portant sur « le partage des richesses, les arrangements sécuritaires, les problèmes liés à la terre et aux questions humanitaires ». Deux personnalités de la rébellion manquaient : Abdel Wahid Mohammed Nour, en exil en France et boycottant la réunion, et Suleiman Janous, retenu dans un hôpital au Soudan.

Le 23 août, le Soudan expulse le représentant de l'Union européenne et la chargée d'affaires canadienne parce qu'ils auraient eu des contacts avec l'opposition, avec des rebelles du Darfour et des ONG dissidentes. Le représentant de l'UE est invité à revenir au Soudan ayant reçu des « excuses ».

Le 29 août, en représailles, le Canada expulse un diplomate soudanais.

Le 27 août, le Conseil de sécurité a autorisé le déploiement de soldats européens au Tchad et en Centrafrique.

La désignation du général rwandais Karenzi Karake comme numéro deux de la future force de paix au Darfour, alors qu'il est accusé d'avoir déjà couvert des

crimes commis par des troupes sous son commandement, suscite un malaise.

Du 4 au 6 septembre, le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon se rend à Khartoum. Des négociations de paix auront lieu le 27 octobre en Libye, a-t-on annoncé.

Le 25 septembre, le président Sarkozy présente au Conseil de sécurité, que la France préside en septembre, un projet de résolution créant une force mixte ONU-Union européenne de 4 000 hommes dont 1 500 Français dans l'est du Tchad et le nord-est de la RCA. Elle est adoptée à l'unanimité pour garantir la sécurité dans les camps et assurer les arrières de la force mixte ONU-Union africaine.

SUISSE

1^{er} juillet 2007. **UDC et islam.** Premier parti suisse, l'Union démocratique du centre dirigée par le populiste Christoph Blocher, membre du Conseil fédéral depuis 2004, réunie en congrès, poursuit son offensive xénophobe. Ce parti adopte une proposition de loi à soumettre à votation et visant l'expulsion systématique de tout étranger qui commet un délit. Déjà au mois de mai, l'UDC avait lancé un projet de loi visant à votation afin d'inscrire dans la Constitution l'interdiction des minarets. Cela n'est pas sans rappeler l'accès d'antisémitisme qui avait conduit en 1893 à insérer par votation dans la Constitution de 1874 un article 25 *bis* disposant qu'« il est expressément interdit de saigner les animaux de boucherie sans les avoir étourdis préalablement ».

TURQUIE

22 juillet 2007. **Élections législatives.** Issu de la mouvance islamiste, le parti au

pouvoir, le Parti de la justice et du développement (AKP) du Premier ministre Recep Tayyip Erdogan remporte un triomphe aux élections législatives avec 46,6 % (+13) des suffrages. Jamais un parti n'a obtenu un tel succès depuis plus de vingt ans. L'AKP dispose de 341 sièges (-22) sur 550. Il devance largement le Parti républicain du peuple, kémaliste (CHP), toujours dirigé par Denyz Baikal, pour lequel, avec 20,8% et 112 élus (-66), il s'agit d'une lourde défaite, et les ultranationalistes anti-européens du Parti de l'action nationaliste (MHP) avec 14,5% et 70 sièges. Les indépendants kurdes du Parti pour une société démocratique (DTP) auront 24 sièges. C'est la première fois qu'il y a un groupe kurde.

Le Parlement est plus morcelé que le précédent.

Le mode de scrutin est la représentation proportionnelle selon la méthode d'Hondt avec des seuils. La formation politique doit être implantée dans au moins la moitié des provinces et un tiers des districts provinciaux, présenter deux candidats à chacun des sièges dans au moins la moitié des provinces, avoir recueilli au moins 10% du total national des suffrages, avoir obtenu dans la circonscription un nombre de suffrages valables au moins égal au quotient électoral simple applicable.

20 août 2007. **Élection présidentielle.** À la suite de l'invalidation par la Cour constitutionnelle du scrutin du 22 avril, en raison de l'absence de quorum (2/3 des députés), puis de l'échec du scrutin du 6 mai, il aura fallu trois autres scrutins pour que le Parlement élise Abdüllah

Gül, ministre des Affaires étrangères.

Pourtant, le Premier ministre Recep Tayyip Erdogan semblait réticent et souhaitait une candidature plus consensuelle.

La candidature a suscité en effet des polémiques en raison de la volonté de son épouse, Hayrünnisa Gül, 42 ans, de porter le « turban », nom donné au voile islamiste en Turquie. Empêchée de s'inscrire en lettres arabes à l'Université d'Ankara pour son refus de présenter une photo d'identité tête nue, elle avait porté son action devant la Cour européenne des droits de l'homme mais s'était désistée en 2004 lorsque son mari était devenu ministre des Affaires étrangères.

175

UKRAINE

30 septembre 2007. **Élections législatives.** À la suite de la dissolution du 2 avril 2007, les élections se tiennent enfin. Les députés sont élus à la représentation proportionnelle avec un seuil de 3%. La crise politique sera-t-elle enfin surmontée en Ukraine ? Rien n'est moins sûr.

Le camp orange arrive en tête, mais le Parti des régions du Premier ministre Viktor Yanoukovitch, 57 ans, en fonction depuis le 4 août 2006, est le premier en voix avec 34,9%, suite aux dissensions entre les « oranges ». Il se retrouve devant le bloc Timochenko de Ioulia Timochenko, 47 ans, Premier ministre du 24 janvier au 8 septembre 2005 (31,5%) et Notre Ukraine-Autodéfense populaire de Viatcheslav Kirilenko (13,4%). Il y aura également des députés communistes et centristes agrariens.